

SEANCE DU 7 FÉVRIER 2019

Date d'envoi de la convocation : 01/02/2019

Nombre de membres : 221

Nombre de présents : 170

Nombre de votants : 192

A l'ouverture de la séance

Secrétaire de séance : Madame Yvonne MARTIN

L'an deux mille dix-neuf, le **Jeu**di 7 Février le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine de Valognes à 18 h 00 sous la présidence de Jean-Louis VALENTIN, président.

Etaient présents :

ADE André, AMIOT Sylvie, VIDEGRAIN Arlette suppléant de AMIOT Guy, ANNE Philippe (jusqu'à son départ à 20h07), ANTOINE Joanna, ARLIX Jean, ARRIVÉ Benoît, ASSELINE Yves, BALDACCI Nathalie (jusqu'à son départ à 19h07), BARBEY Hubert, BAUDIN Philippe, BAUDRY Jean-Marc, BELHOMME Jérôme, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERTEAUX Jean-Pierre, BESNARD Jean-Claude, BOUILLON Jean-Michel, BRECY Rolande, BRIENS Eric, BROQUAIRE Guy, BUTTET Guy, CAPELLE Jacques, ANNE Jean-Pierre suppléant de CASTELEIN Christèle, CATHERINE Christian, CUNY Daniel, CAUVIN Jean-Louis, CAUVIN Joseph, CHARDOT Jean-Pierre, CHEVEREAU Gérard, CHOLOT Guy, COLLAS Hubert, COQUELIN Jacques, CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DELAPLACE Henry, DELAUNAY Sylvie, DENIS Daniel, LELIEVRE Christophe suppléant de DESTRES Henri, DOREY Jean-Marie suppléant de DIESNY Joël, DIGARD Antoine, DRUEZ Yveline, DUBOST Michel, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUFOUR Luc, DUPONT Claude, FAGNEN Sébastien, FAUCHON Patrick (à partir de 18h48), FAUDEMÉR Christian, FEUARDANT Marc, FEUILLY Emile, FEUILLY Hervé (à partir de 18 h 48), FONTAINE Hervé, AUBERT Daniel suppléant de GANCEL Daniel, GAUCHET Marc, GESNOUIN Marie-Claude, GIOT Gilbert, GIOT-LEPOITTEVIN Jacqueline, GODAN Dominique, GOLSE Anne-Marie, GOSELIN Bernard, GOSELIN-FLEURY Geneviève, GOSSWILLER Carole, GOUREMAN Paul, GROULT André, GRUNEWALD Martine, GUÉRIN Alain, LANGLOIS Alain suppléant de HAIZE Marie-Josèphe, HAMEL Bernard, HAMELIN Jacques, HAMELIN Jean, HAMON Myriam, HAMON-BARBE Françoise, HARDY René, HAYE Laurent, HEBERT Dominique, GIROUX Bernard suppléant de HENRY Yves, HOULLEGATTE Jean-Michel, HOULLEGATTE Valérie, HUBERT Christiane, HUBERT Jacqueline, JEANNE Dominique, JOLY Jean-Marc, JOUAUX Joël (jusqu'à son départ à 19h39), JOURDAIN Patrick, LAFOSSE Michel, LAHAYE Germaine, LAINÉ Sylvie, LALOË Evelyne, LAMORT Philippe, LAMOTTE Jean-François (à partir de 18h56), LAMOTTE Noël, LATROUITE Serge, LAUNOY Claudie (à partir de 18h48), LE BRUN Bernadette, LE DANOIS Francis, LEMONNIER Thierry, LE MONNYER Florence, LE PETIT Philippe, LEBARON Bernard, LEBONNOIS Marie-Françoise (à partir de 19 h 20), LEBRETON Robert, LEBRUMAN Pascal, LECHEVALIER Michel, LECOQ Jacques, LECOURT

Marc, LEFAUCCONNIER François, LEFAUCCONNIER Jean, LEFEVRE Hubert, LEFEVRE Noël, LEGER Bruno, LEGOUPII Jean-Claude, LEMARÉCHAL Michel, LEMENUÉL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMONNIER Hubert, LEMYRE Jean-Pierre, LEPETIT Jacques, LEPETIT Jean (à partir de 18h48), LEPETIT Louissette, LERECULEY Daniel (à partir de 18h22), LETERRIER Richard, LEQUERTIER Joël, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LERENDU Patrick, LESEIGNEUR Héléne, LESENECHAL Guy, LETRECHER Bernard, LEVAST Jean-Claude, LINCHENEAU Jean-Marie, LOUISET Michel (à partir de 18h22), MABIRE Caroline, MAGHE Jean-Michel (jusqu'à son départ à 19h30), MAIGNAN Martial, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARIVAUX Isabelle (à partir de 18h22), MARTIN Serge, MARTIN Yvonne, MATELOT Jean-Louis, MAUGER Michel, MAUQUEST Jean-Pierre, MELLET Christophe, MELLET Daniel, MÉSNIÉL Pierre, MIGNOT Henri, MONHUREL Pascal, CLIN Jacques suppléant de MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jean-Marie, NICOLAÏ Michel, ONFROY Jacques, PARENT Gérard, PELLERIN Jean-Luc, PEYPE Gaëlle, PILLET Patrice, PINABEL Alain, POISSON Nicolas, POTTIER Bernard, POUTAS Louis, PRIME Christian, REBOURS Sébastien, RENARD Jean-Marie, REVERT Sandrine, RODRIGUEZ Fabrice, ROUSSEAU Roger, ROUSSEL Pascal, ROUSVOAL Camille, ROUXEL André, SARCHET Jean-Baptiste, SCHMITT Gilles (à partir de 18h48), SOURISSE Claudine, TAVARD Agnès, TIFFREAU Danièle, TRAVERT Héléne, VALENTIN Jean-Louis, VIGER Jacques, VIGNET Hubert, VILLETTE Gilbert, VIVIER Nicolas.

Ont donné procurations :

AMIOT André à HARDY René, ANNE Philippe à BRECÉY Rolande (à partir de 20h07), BASTIAN Frédéric à CATHERINE Christian, BALDACCI Nathalie à BRIENS Eric (à partir de 19h07), BESUELLE Régine à HUBERT Christiane, BOURDON Cyril à MARGUERITTE David, BURNOUF Hervé à ROUXEL André, CATHERINE Arnaud à Philippe BAUDIN, CAUVIN Bernard à MARIVAUX Isabelle (à son arrivée à 18h22), GILLES Geneviève à LEQUERTIER Colette, GODEFROY Annick à TAVARD Agnès, GODIN Guylaine à FAGNEN Sébastien, GOMERIEL Patrice à DUFOUR Luc, JOUAUX Joël à BAUDRY Jean-Marc (à partir de 19h39), JOZEAU-MARIGNE Muriel à LERECULEY Daniel (à son arrivée à 18h22) LAGARDE Jean à LAINE Sylvie, LE BEL Didier à ARLIX Jean, LECOUCVEY Jean-Paul à MAIGNAN Martial, LECHEVALIER Guy à GOSSELIN Bernard, LEFAIX-VERON Odile à HOULLEGATTE Jean-Michel, LEFRANC Bertrand à GRUNEWALD Martine, LEONARD Christine à LETERRIER Richard, LEPOITTEVIN Gilbert à SOURISSE Claudine, MABIRE Edouard à MELLET Daniel, MAGHE Jean-Michel à BROQUAIRE Guy (à partir de 19h30), PIQUOT Jean-Louis à VILLETTE Gilbert, TISON Franck à HEBERT Dominique, VILTARD Bruno à LEPETIT Jacques,

Excusés :

BARBÉ Stéphane, BROQUET Patrick, BURNOUF Elisabeth, DELESTRE Richard, DENIAUX Johan, DESQUESNES Jean, FALAIZE Marie-Héléne, GOSSELIN Albert, GUERARD Jacqueline, HUET Catherine, HUET Fabrice, LEJAMTEL Ralph, POIDEVIN Hugo, SEBIRE Nelly, TARDIF Thierry, THEVENY Marianne, VARENNE Valérie.

Délibération n° DEL2019_004

OBJET : Conseil de développement du Cotentin - Création d'un 4ème collège et présentation du rapport d'activité

Exposé

Pour rappel, le Conseil de Développement a été créé lors du conseil communautaire de l'agglomération du Cotentin du 21 septembre 2017.

Organe de démocratie participative, le Conseil de développement vise à éclairer les élus sur les politiques à mettre en œuvre en matière de transports, transition écologique, économie et emploi, développement du numérique, culture, santé, logement... Les points de vue et les propositions des concitoyens sur ces sujets ont vocation à venir compléter les expertises techniques et politiques de la Communauté d'agglomération du Cotentin.

Actuellement composé de 86 structures, le Conseil de Développement du Cotentin comprend au 1er janvier 2018, 168 membres, issus de structures dont les activités s'exercent en tout ou partie sur le périmètre de l'Agglomération du Cotentin.

La répartition des membres est effectuée au sein de 3 collèges : acteurs économiques et organismes sociaux-professionnels, organismes publics et assimilés, acteurs de la vie locale et associative...

Soucieux d'une assemblée plus représentative de la mixité et de la pluralité des points de vue de l'ensemble du territoire, le Conseil de Développement, sous l'impulsion de son bureau, souhaite aujourd'hui s'étoffer et élargir la participation à un 4ème collège composé de membres de la société civile.

Les candidatures sont ouvertes à tous les habitants majeurs, exception faite des personnes exerçant un mandat de conseiller communautaire. Le nombre de sièges a été limité à une quarantaine pour ce 4ème collège portant, in fine, la participation au Conseil de Développement à environ 200 membres.

Par ailleurs, conformément aux engagements pris lors de l'instauration du Conseil de Développement du Cotentin, vous trouverez en annexe à la présente délibération, le rapport d'activité annuel.

L'année 2018 aura été marquée par les premiers travaux du Conseil sur le projet de territoire de l'agglomération, et la transmission d'un premier avis officiel, ainsi que le lancement d'une réflexion autour de la révision du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT).

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), et particulièrement son article 88 relatif à la participation citoyenne,

Vu la délibération 2017-183 du 21 septembre 2017 du conseil communautaire relative à la création du conseil de développement du Cotentin.

Vu l'avis favorable de la Inter-Commission Promotion et Attractivité et Développement des territoires,

Le conseil communautaire a délibéré (Pour : 189 - Contre : 1 - Abstentions : 13) pour :

- **Approuver** la création d'un 4ème collège composé de membres de la société civile au sein du conseil de développement du Cotentin,
- **Prendre acte** du rapport d'activité 2018 du Conseil de Développement du Cotentin joint en annexe,
- **Autoriser** le Président ou le Vice-président à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

- **Dire** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Caen (Calvados) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.
- **Dire** que le Président et le Directeur Général des Services de la Communauté d'Agglomération seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

LE PRESIDENT,

Jean-Louis VALENTIN





LeCotentin

Rapport d'activité 2018 – CODEV du Cotentin

Envoyé en préfecture le 14/02/2019

Reçu en préfecture le 14/02/2019

Affiché le 13/02/2019 SLO

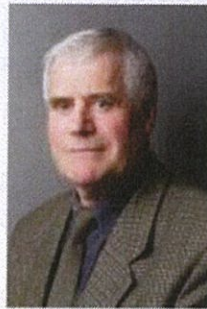
ID : 050-200067205-20190214-DEL2019_004-DE

RAPPORT D'ACTIVITE

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU COTENTIN

2018

A VOTRE ECOUTE :
Le Bureau du Conseil de Développement
de la Communauté
d'Agglomération du Cotentin



Président

Jean-Yves DESQUESNES
jydesq@wanadoo.fr



Vice-Président

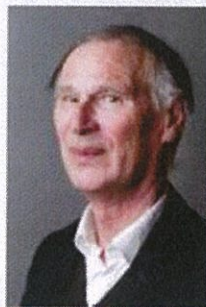
Matthieu GIOVANNONE
relaienfant.matthieu@orange.fr



David HOUIVET
david.houivet@unicaen.fr



Guy CAPIEMONT
guycapiemont@orange.fr



Jean-François GOLSE
jf_golse@orange.fr



Hubert GAILLARD
jogallard@bbox.fr



Jean-Denis MESLIN
ptanguy@artisanat50.fr



Olivier LONGUEVAL
o.longueval@orange.fr



Bertrand MARSSET
B.marsset@pna-ports.fr

2018

Année d'installation du Conseil de développement du Cotentin

Le conseil de développement du Cotentin, instance de démocratie participative créée en 2017 pour accompagner le développement de la communauté d'agglomération du Cotentin, termine sa première année d'existence.

L'année 2018 aura été marquée par :

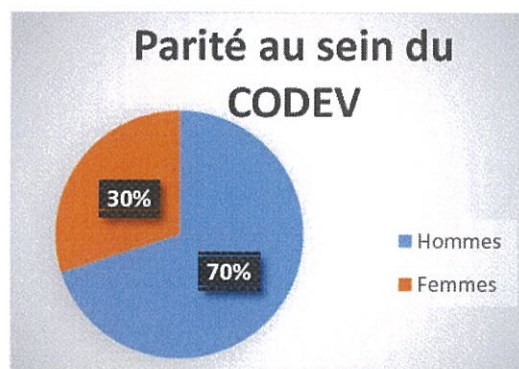
- L'installation du bureau du conseil de développement,
- L'avis donné sur le projet de territoire (2 assemblées plénières, ateliers)
- L'auto saisine sur la révision du SCOT

1 LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT AUJOURD'HUI

LA COMPOSITION DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Le conseil de développement est composé de citoyens bénévoles du territoire impliqués pour l'intérêt général. Organisé autour de 86 structures, le conseil de développement du Cotentin comprend au 1er janvier 2018, 168 membres répartis au sein de 3 collèges :

- Collège 1 : Acteurs économiques et organismes sociaux-professionnels regroupant les entreprises, consulaires, acteurs de l'emploi, du tourisme, syndicats...
- Collège 2 : Organismes publics et assimilés intervenant dans les domaines de l'enseignement supérieur, formation, recherche, habitat, environnement, transport/mobilité, santé, social...
- Collège 3 : Vie locale et associative autour de la solidarité, famille, association d'usagers, éducation, culture, agriculture...

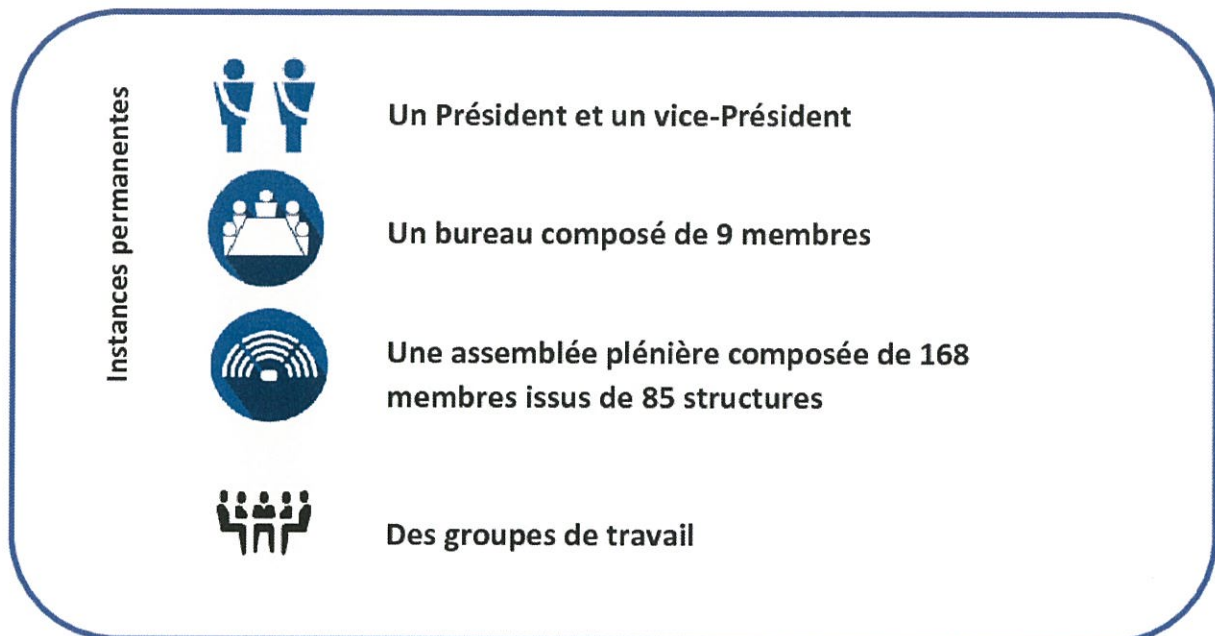


Composition du conseil au 31/12/2018 :

118 hommes / 50 femmes

Délibération n° DEL2019_004

LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT



COMPOSITION DU BUREAU DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT AU 31/12/2018 :

- Jean-Yves DESQUENES : Président,
- Matthieu GIOVANNONE : Vice-Président,
- David HOUIVET : Membre du bureau,
- Guy CAPIEMONT: Membre du bureau,
- Jean-François GOLSE : Membre du bureau,
- Hubert GAILLARD : Membre du bureau,
- Jean-Denis MESLIN : Membre du bureau,
- Bertrand MARSSET : Membre du bureau,
- Olivier LONGUEVAL : Membre du bureau.

Une assemblée plénière réunit tous les membres du CODEV pour les votes des avis et les prises de décisions importantes. Les travaux pour répondre aux saisines de l'exécutif ou pour les auto-saisines du CODEV sont conduits dans le cadre de groupes de travail.

Au cours de l'année 2018, l'assemblée plénière s'est réunie à 3 reprises et le bureau, 6 fois. Des échanges réguliers ont eu lieu entre le conseil de développement et l'agglomération du Cotentin avec la présence du Président et de la vice-présidente en charge des relations avec le conseil de développement à l'occasion de la tenue d'assemblées plénières et de certains bureaux. Une rencontre a notamment été organisée avec le Président de la communauté d'agglomération et le bureau fin décembre afin de faire le point sur l'activité du conseil de développement du Cotentin.

2 LES PREMIERS TRAVAUX DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT :



Séance plénière du 14 mars 2018 :

Lors de cette première séance plénière de l'année, 75 représentants des différents collèges du conseil ont répondu présent.

Cette réunion fut l'occasion d'installer la gouvernance du conseil (Président : Jean-Yves Desquesnes / Vice-Président : Matthieu Giovannone), de présenter Elisabeth Burnouf en tant que nouvelle élue en charge du Conseil de développement et d'échanger sur les modalités de fonctionnement. La constitution d'un bureau restreint a ainsi été actée et un appel à candidatures lancé.

A l'issue de ces premiers échanges, la communauté d'agglomération a formulé devant le conseil de développement, sa première saisine officielle autour du projet de feuille de route stratégique 2017-2020.

A partir d'une présentation détaillée, plusieurs groupes de travail ont été constitués sur propositions des membres, afin de produire des contributions.

Séance plénière du 9 juin 2018 :

La Communauté d'Agglomération du Cotentin a saisi le conseil de développement lors du conseil communautaire du 14 mars 2018, pour qu'il formule un avis sur son projet de feuille de route stratégique 2017-2020.

Pour répondre à cette demande, les membres du conseil de développement se sont organisés sous la forme de groupes de travail correspondant aux quatre ambitions affichées dans la feuille de route. Les groupes de travail se sont réunis durant le mois de mai, et ont rassemblé plus de 40 personnes.

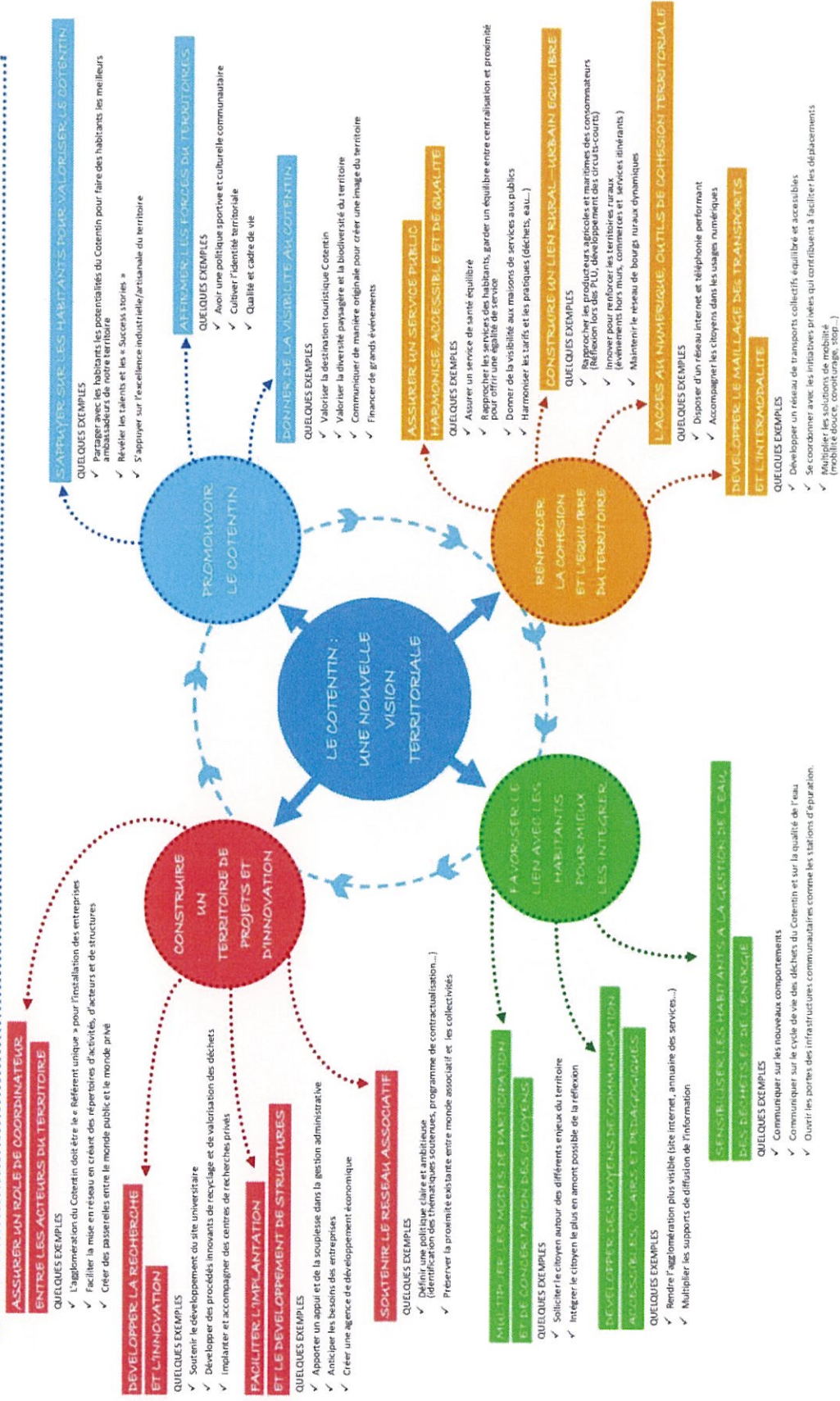
Les travaux issus de ces groupes ont permis l'adoption d'un avis en séance plénière du 9 juin. Cet avis a été présenté en bureau communautaire du 13 septembre 2018 (cf. synthèse présentée en page 5).

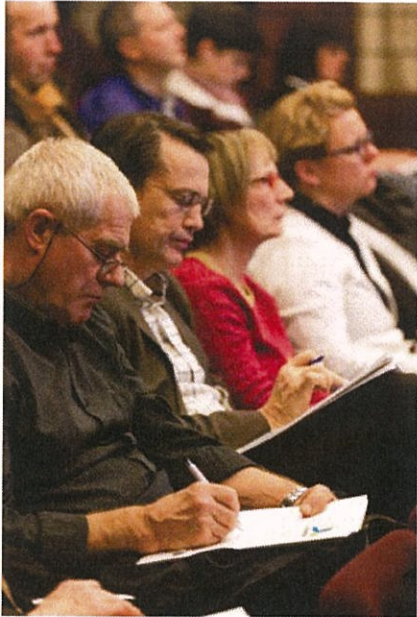
Cette séance fut également l'occasion d'installer le bureau et de présenter les 9 membres volontaires qui le composent.

Avis sur la feuille de route stratégique 2017-2020

4 groupes de travail se sont tenus durant le mois de mai. Ces ateliers ont rassemblé plus de 40 personnes.

SYNTHESE DES ECHANGES DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT ATOUR DE LA FEUILLE DE ROUTE STRATEGIQUE 2017-2020





Séance plénière du 19 novembre 2018 :

Après avoir travaillé et rendu un avis sur la feuille de route stratégique du Cotentin, les membres du conseil de développement ont souhaité pouvoir disposer d'une présentation de l'état d'avancement des travaux relatifs à la révision actuelle du SCOT.

Le but recherché étant de pouvoir disposer d'une vision globale des enjeux prospectifs en matière d'aménagement sur le Cotentin afin de préparer les futurs débats au sein de l'assemblée plénière du CODEV.

A cette occasion, Mme Druetz, présidente du syndicat mixte du SCOT et Matthieu Giovannone, membre du comité syndical du syndicat mixte du SCOT du Pays du Cotentin sont venus présenter les premiers travaux menés dans le cadre de cette révision.

Cette séance aurait dû être l'occasion d'échanger sur l'adoption du règlement intérieur du conseil de développement mais la participation réduite des membres du conseil en raison d'un mouvement social ayant entraîné des perturbations sur les principaux axes de circulation a contraint à reporter l'adoption du règlement à une date ultérieure.

3 LES PERSPECTIVES DE TRAVAIL POUR LES ANNEES 2019-2020 :

- Création d'un 4ème collège dénommé « société civile » : soucieux d'une assemblée plus représentative de la mixité et de la pluralité des points de vue de l'ensemble du territoire, le Conseil de Développement, sous l'impulsion de son bureau, souhaite s'étoffer et élargir la participation à un 4ème collège.
- Auto-saisines autour de l'identité du Cotentin et de la révision du SCOT.
- Saisines de l'agglomération sur les démarches de planification en cours : Plan Climat-air-énergie territorial (PCAET), programme local de l'habitat (PLH), plan de déplacements du Cotentin (PDU)...

Envoyé en préfecture le 14/02/2019
Reçu en préfecture le 14/02/2019
Affiché le 
ID : 050-200067205-20190214-DEL2019_004-DE



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN
8 RUE DES VINDITS • 50130 CHERBOURG-EN-COTENTIN

RETROUVEZ-NOUS SUR  **leCotentin**
Délibération n° DEL2019_004